

CHARLES IMMOBILIER



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 17 avril 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 février 2025 sous réserves d'incidents

CHARLES IMMOBILIER

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros

Siège social : 1081 avenue Saint-Roch, 84200 CARPENTRAS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Carpentras du 30 janvier 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : CHARLES IMMOBILIER

Siège social : 1081 avenue Saint-Roch, 84200 CARPENTRAS

Objet social : - L'acquisition d'un immeuble sis à Carpentras (84200), 72 et 80 rue Porte de Monteux, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;

- l'acquisition, l'exploitation et la mise en valeur de tout terrain pour l'édification de tous immeubles et exploitation par bail, location ou autrement de ces constructions qui resteront la propriété de la Société ;

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne



Ecrit par Echo du Mardi le 18 février 2025

modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Quentin CHARLES, né le 27 septembre 1991 à ORLEANS (Loiret) demeurant 1081 avenue Saint-Roch 84200 CARPENTRAS

Madame Aurélie LARINI, née le 9 mars 1992 à CARPENTRAS (Vaucluse) demeurant 1081 avenue Saint-Roch 84200 CARPENTRAS

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas

Agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Avignon.

Pour avis

La Gérance